



Rampes ajustables et niches de chargement

Liste de contrôle

Travaillez-vous en toute sécurité avec des rampes ajustables et des niches de chargement?

Les principaux dangers sont:

- être coincé à l'approche du camion
- trébucher ou glisser sur la rampe
- tomber de la rampe en raison:
 - d'un calage insuffisant du camion
 - d'une mauvaise mise en place de la rampe sur le pont du camion

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

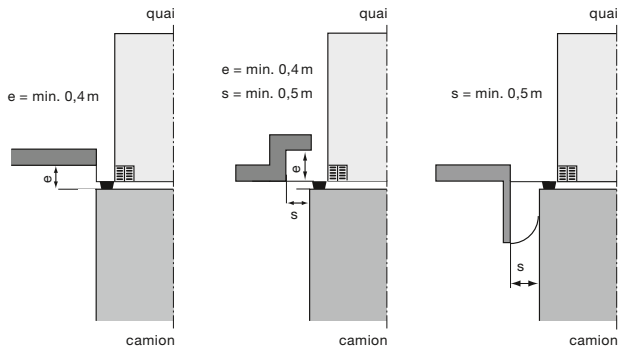
Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page.
Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Environnement

- 1 Les espaces «e» et «s» sont-ils assurés pour éviter le coincement de la tête ou du corps? (Fig. 1) oui non

Vue d'en haut



Une fois le tampon pressé, il doit subsister une distance «e» de 0,4 m entre le mur au-dessus du quai et le camion.

La distance «s» entre le camion et le tablier ou la paroi latérale doit être au moins de 0,5 m.

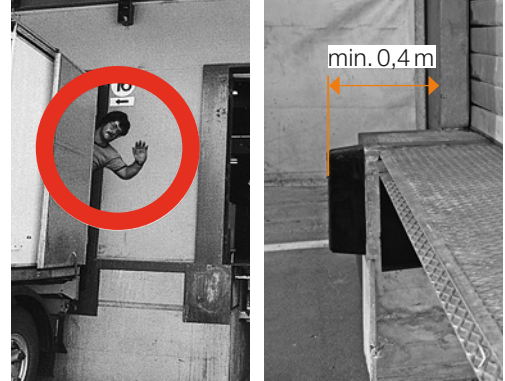
- 2 Le marquage pour faciliter l'approche des camions sur l'aire d'accostage est-il correctement tracé? (Fig. 2) oui non
- 3 La sécurité concernant l'ensemble du quai de chargement a-t-elle été examinée (voir www.suva.ch/67065.f)? oui en partie non

Infos complémentaires

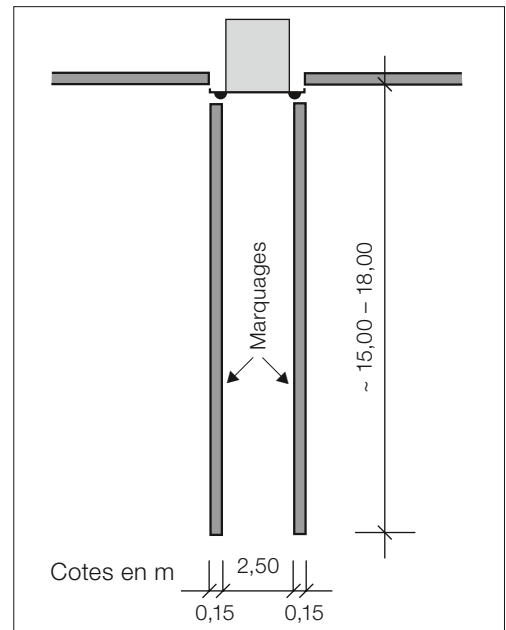
- Recommandation SGL/ASL 206.4 «Warenumschlagsrampen» (seulement en allemand; disponible auprès de l'Association Suisse pour la Logistique ASL, case postale, 3000 Berne 32)
- Directives pour la sécurité au travail, CFST, pt. 319.13 (www3.ekas.ch)

Equipement

- 4 Les rampes ajustables installées à partir de 1997 ont-elles été livrées avec une notice d'instructions dans la langue correspondante et une déclaration de conformité du constructeur? oui non
- 5 Les organes de commande peuvent-ils être actionnés sans danger et sont-ils placés de façon à garantir une bonne visibilité de l'opérateur sur tous les mouvements commandés? (Fig. 3) oui en partie non
- 6 Les organes de commande sont-ils en bon état? oui non
- 7 Les prescriptions d'utilisation ad hoc sont-elles affichées à un emplacement bien visible pour les opérateurs? oui en partie non



1 Risque de coincement! La distance «e» entre le mur au-dessus du quai et le camion doit être au moins de 0,4 m.



2 Marquage facilitant la mise en place des camions.



3 Cet opérateur dispose d'une bonne visibilité pour la mise en place de la rampe.

8 Le retour de la rampe dans sa position de repos, après son emploi, s'effectue-t-il correctement? (Fig. 4)

- oui
 en partie
 non

9 Le plateau antidérapant et les tabliers latéraux sont-ils encore en bon état (usure de la surface, déformation des tôles, etc.)?

- oui
 en partie
 non

10 La rampe est-elle toujours équipée de tous les éléments fournis lors de sa mise en service? (Fig. 5)

Exemples:

- butoirs en caoutchouc
- languettes pliables ou rétractables
- marquage latéral

- oui
 en partie
 non

Maintenance

11 La maintenance est-elle effectuée périodiquement selon les instructions du constructeur (notice d'instructions) et le registre des services est-il tenu à jour?

- oui
 en partie
 non

12 La rampe est-elle munie d'un interrupteur de révision cadenassable en position déclenchée?

- oui
 non

13 Les travaux de maintenance sous la rampe peuvent-ils être effectués sans danger (béquille de sécurité en bon état et espace non encombré)? (Fig. 6)

- oui
 en partie
 non

Organisation, formation, comportement

14 Le personnel desservant la rampe a-t-il été formé à l'utilisation correcte de l'équipement? (Fig. 7)

En particulier:

- contrôle du blocage du véhicule avec une cale
- surveillance visuelle des mouvements de la rampe
- ajustement correct de la rampe sur le véhicule
- sécurisation de la rampe au moyen d'une béquille de sécurité lors des travaux de maintenance

- oui
 en partie
 non

15 Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles établies et corrigent-ils les lacunes?

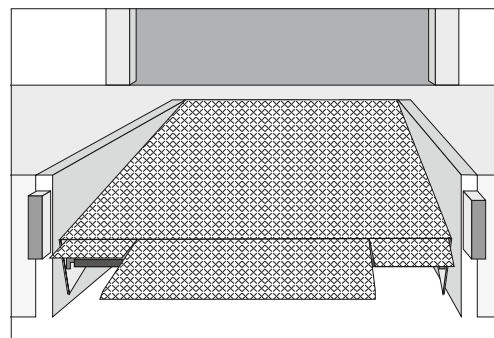
- oui
 en partie
 non

16 Les supérieurs rappellent-ils au personnel, au moins une fois par an, les dangers provenant des oublis, des habitudes et d'une sous-estimation des risques?

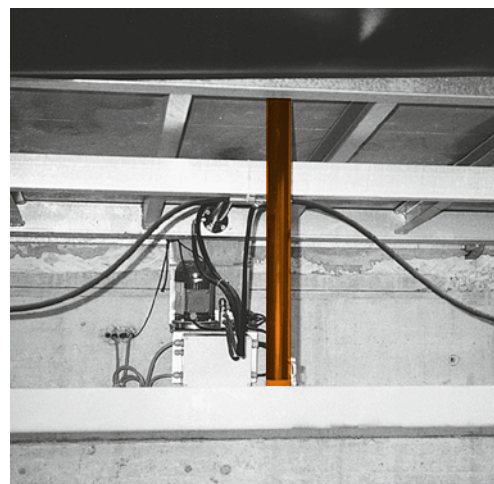
- oui
 en partie
 non



4 Les rampes relevées peuvent occasionner des chutes de plain-pied. Ce danger est signalé par les rayures latérales jaunes et noires.



5 Les languettes rétractables permettent d'ajuster correctement la rampe à toutes les largeurs de camions.



6 La béquille de sécurité doit pouvoir être installée sans difficulté et rester rattachée à la rampe. Chaque rampe doit être équipée d'une béquille de sécurité.



7 Véhicule maintenu à l'arrêt au moyen d'une cale.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Rampes ajustables et niches de chargement

Liste de contrôle remplie par:

Date:

Signature:

Marque:

Type:

Année de fabrication:

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le:

(recommandé: tous les 6 mois)

→ Renseignements: tél. 021 310 80 40, service.clientele@suva.ch
Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67066.f